

Master : Evaluation des Politiques Publiques

APPROCHES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

INTRODUCTION

Evolution du rôle de l'Etat



**Développement des
approches théoriques**

les années 50-60

Les études ont été menées principalement par les chercheurs en sciences politiques et ont porté sur le volet institutionnel

Quelles définitions ?

Absence de consensus sur la définition de la notion de politique publique

« Une politique publique, c'est un peu comme un éléphant. Vous le reconnaissez facilement quand vous le voyez, mais vous ne pouvez pas facilement le définir » CUNNINGHAM (1963).

Politique

Publique

Décisions, programmes, actions ou orientations imputables à une autorité publique

La politique est une piste d'actions déterminées prises ou adoptées pour atteindre certains buts ou objectifs (R-K. SAPRU, 2004).

- 1- L'identification d'un problème assez contraignant ou impérieux nécessitant une intervention publique.
- 2- Une solution acceptable soit adoptée
- 3- Le consentement et l'adhésion de la majorité des décideurs publics.

Quelles définitions ?

3 TYPES DE DÉFINITIONS

Les acteurs et
leurs activités

L'objet de la politique
publique

Les solutions
proposées

Tout ce que le gouvernement décide de faire ou de ne pas faire
(T. R. DYE, 2008)

« Une politique publique est une tentative d'agir sur un domaine de la société, le plus souvent pour le transformer ou l'adapter et quelquefois pour freiner son évolution » (P. MULLER, 1998).

Quelles définitions ?

D. Lamarque

- ✓ Un ensemble de décisions, de prescriptions et de mesures concrètes ;
- ✓ De nature plus ou moins autoritaires, prises par une autorité publique ;
- ✓ Définissant des buts ou des objectifs à atteindre ;
- ✓ Inscrites dans un système général d'action qui la distingue des mesures isolées, mais qui doit faire l'objet d'une recherche ;
- ✓ Et s'adressant à un ou à des publics (individus, groupes ou organisations) dont la situation est modifiée par la politique.

Une politique publique doit faire l'objet d'une construction sociale car elle doit suivre un processus de concertation avec les acteurs concernés, aussi bien pendant la phase de son élaboration que durant les étapes de mise en œuvre et de suivi/évaluation.

Les approches d'analyse des politiques publiques

Les approches comparatives

Le champ d'analyse des politiques publiques désigne ainsi ce que les autorités publiques font ou ne font pas, la raison pour laquelle elles le font ou elles ne le font pas et pourquoi elles suivent telle ou telle voie d'action ou d'inaction.

Les approches néo-institutionnalistes

Les relations entre les individus se stabilisent dans les institutions qui, en retour, façonnent les échanges et les relations sociales.

Les institutions guident les acteurs

Les approches cognitives

Le dilemme de l'intervention publique est de se montrer à la fois « *responsive* » (conscient des problèmes et des demandes de la population), « *problem solving* » (capable de résoudre les problèmes) et « *accountable* » (susceptible de rendre compte de son action, ce qui suppose qu'il sache ce qu'il fait et quels en sont les résultats). J. LECA

Les approches d'analyse des politiques publiques

Les approches juridiques

Une politique publique est l'expression des actes de puissance publique (lois, règles, décisions judiciaires d'interprétation des lois...), ou des contrats mise en œuvre par une fonction publique

Les approches économiques

L'étude des différents aspects non traités par les autres approches, comme :

- Les avantages pouvant justifier l'intervention publique dans un domaine donné
- Evaluer les solutions proposés (en termes de coût, délais...)
- L'analyse et l'appréciation des effets des politiques publiques

**COMPLÉMENTARITÉ ENTRE TOUTES
CES APPROCHES**

Le champ d'intervention des politiques publiques

Le champ d'intervention de l'action publique est immense. Dans la plupart des pays, l'Etat étend son activité à de nombreux secteurs dont le développement par l'initiative privée lui paraît insuffisant ou dangereux : il s'agissait principalement des secteurs de l'éducation/l'enseignement, la santé, la sécurité, l'emploi, la justice, les transports et la politique étrangère. Toutefois, il faut noter que l'évolution des fonctions de l'Etat a été marquée par l'apparition de nouveaux domaines plus complexes nécessitant une intervention plus spécialisée de sa part : veiller sur la protection des consommateurs, réduire les inégalités sociales, construire des logements et des centres de loisirs, lutter contre la pollution, préserver les sites ayant une valeur écologique...

Typologies des politiques publiques

Le critère de l'échelle : politique régionale, nationale, locale...

Le critère relatif à l'objet de la politique publique :

- Politique sectorielle
 - Politique substantielle (pour rôle de résoudre un problème spécifique)
 - Politique institutionnelle
-
- La politique verticale : c'est la méthode normale ou traditionnelle qui guide la prise de décisions stratégiques.
 - La politique horizontale : souvent appelée politique intégrée, elle est élaborée par deux ou plusieurs organismes, qui ont généralement des positions hiérarchiques semblables, et traite les questions dites « d'intérêt commun ».

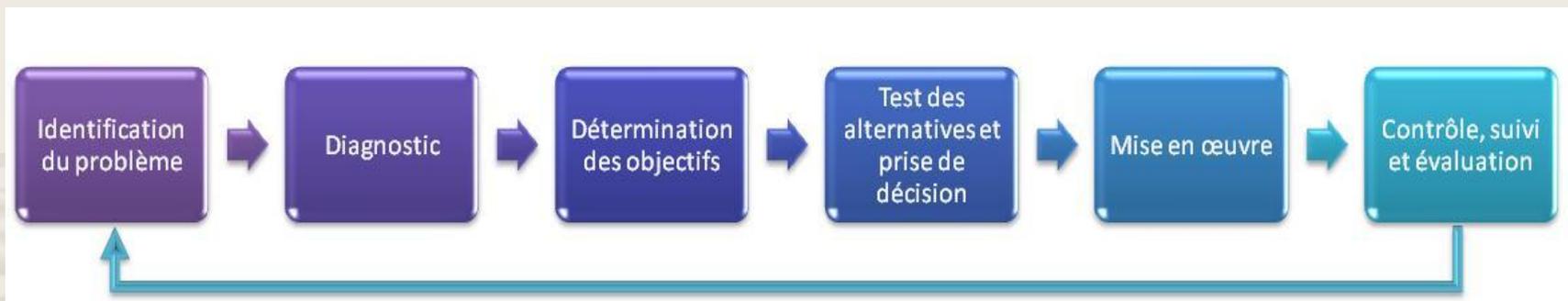
Processus des politiques publiques

L'approche séquentielle : un cadre fixe et suffisamment général pour pouvoir l'appliquer à toute politique.



Découpage des politiques publiques en séquences temporelles.

- le cycle possède un caractère linéaire
- le cycle possède un caractère récurrent
- le cycle possède un caractère fractal



Processus des politiques publiques

Intérêt de l'approche séquentielle :

- Faciliter l'étude et l'analyse effectuées par le chercheur.
- Accorder plus d'intérêt à l'étude des mécanismes de chacune des phases du processus

L'émergence du problème politique

1

L'identification du problème public :

ne se fait pas de la même manière dans tous les pays → revient à des considérations relatives aux valeurs de la société et aux systèmes de structures sociales et politiques du pays.

2

La mise sur agenda du problème politique :

L'agenda est un recueil des problèmes politiques, la nature de leurs causes, parfois des solutions possibles, qui sont relevés par les membres de l'autorité publique.

- l'agenda politique
- l'agenda institutionnel

Le jeu de pouvoirs entre les différents acteurs politiques qui domine lors de l'inscription d'un problème sur l'agenda public en l'absence d'une forte pression sociale, ce qui est parfois le cas surtout dans les pays en développement → une politique publique n'est plus considérée comme l'objet d'une « construction sociale », mais comme le résultat d'arrangements ou de compromis politiques.

Le diagnostic initial : état des lieux

- Les causes : d'où vient le problème constaté ?
- L'ampleur du problème (ou la sévérité)
- Les populations concernées : quelles sont les populations affectées par le problème?
- Les solutions proposées : quelles sont les solutions potentiellement mobilisables ?

La détermination des objectifs

Il s'agit d'identifier les résultats et les effets de l'intervention publique pour faire face au problème soulevé.

Deux manières pour concevoir les objectifs : une dite douce (*soft*), et l'autre dite dure (*hard*).

L'évaluation a priori

Etudier et à évaluer a priori les différentes propositions permettant d'atteindre les objectifs préalablement fixés pour la politique publique, puis de choisir celle la plus acceptable selon un certain nombre de critères.

-l'évaluation a priori ne se limitent pas aux aspects financiers et budgétaires de la politique, mais la recherche d'une allocation optimale des ressources.

-Nécessité de prendre en compte les effets probables de chaque possibilité.

La prise de décision

Toutes les étapes précédentes, notamment le diagnostic et le test des alternatives, ont pour objet d'aboutir au choix de la bonne décision, et c'est ce qui intéresse, en fait, les populations affectées ou touchées par le problème public.

Décision : l'accent est mis généralement soit sur les moyens à mobiliser (coûts), soit sur les résultats ou les effets attendus.

La mise en œuvre

Certains séparent entre la politique publique et sa mise en œuvre : cette dernière comme l'étape qui marque la fin de la politique et le début de l'administration

Le modèle top-down

La nécessité d'une chaîne de commande claire, des buts clairement définis et des ressources véritablement allouées

Le modèle bottom-up

Les agents d'exécution sont considérés comme les vrais centres de décision des politiques publiques

- 
- La structure organisationnelle permettra de créer de l'ordre et de s'assurer que les décisions sont exécutées en respectant le cadre réglementaire et financier prévus par les hauts responsables.
 - L'importance des agents d'exécution dans le processus de mise en œuvre des politiques en tant qu'acteurs de liaison qui traduisent les politiques en actions opérationnelles.

Genèse de l'évaluation des politiques et des programmes publics

M. SCRIVEN (1996) : « *L'évaluation est une discipline très jeune bien qu'elle soit une pratique ancienne* »

Les prémisses des méthodes actuelles de l'évaluation sont apparues au début du XX^{ème} siècle en réponse à des demandes des pouvoirs publics



- La prégnance d'une tradition positiviste qui se manifeste par le souci d'analyser et de légitimer la conduite des politiques publiques à partir de la connaissance de leurs résultats quantitatifs et qualitatifs.
- Une forte pression du parlement soucieux de s'impliquer dans l'examen des activités des administrations.
- La volonté, tôt manifestée par les directions du budget, de se doter d'outils performants d'allocation des moyens

Genèse de l'évaluation des politiques et des programmes publics

La création aux Etats-Unis du *General Accounting Office* (GAO) en 1921

Evaluation de l'efficacité

Reconnaissance de son rôle

Etude de R. TYLER en 1932 dont l'objectif est de vérifier si les élèves ayant suivi un programme moderne d'études secondaires poursuivent leurs études universitaires avec le même succès que leurs camarades issus du système scolaire traditionnel:

→ Étude sur 8 ans.

→ Trois éléments : objectifs de référence, effets résultants, mesures ou analyses comparatives.

A partir des années 1950 :

- développement et élargissement du champ d'application de l'évaluation.
- multiplication des travaux de recherche sur l'évaluation

Approches théoriques de l'évaluation

E-G. GUBA et Y-S. LINCOLN

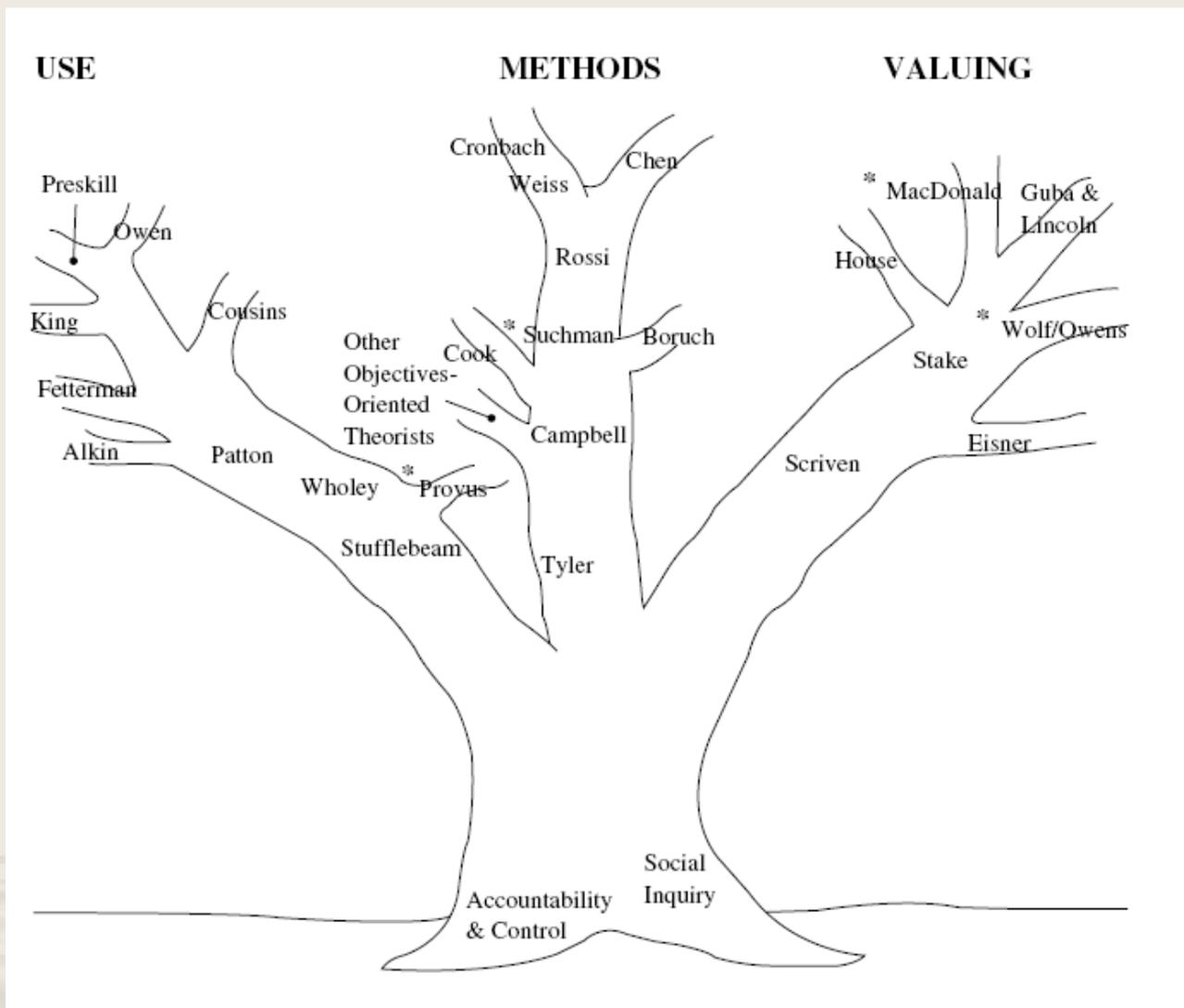
J-P. NIOCHE

E. VEDUNG

M-C. ALKIN

COOK, LEVITON et SHADISH

Approches théoriques de l'évaluation



Approches théoriques de l'évaluation

E. VEDUNG (2010) : La notion de vagues de l'évaluation

I - La vague scientifique (années 50-60)

Les grandes décisions publiques ne doivent être adoptées qu'après une analyse scientifique (évaluation *ex-ante*)

- *Quelle est la nature du problème que le décideur cherche à résoudre ?*
 - *Quelles sont les causes, ou les forces motrices derrière le problème ?*
 - *Quels seront les impacts du problème en l'absence d'une intervention ?*
 - *Quels sont les objectifs à fixer pour faire face au problème ?*
 - *Quelles sont les alternatives qui peuvent garantir l'atteinte des objectifs ?*
 - *Quelles sont les conséquences de chaque alternative et quelle est la probabilité de génération de ses effets ?*
 - *Quels sont les coûts et les ressources nécessaires à la mise en place de chaque alternative ?*
 - *A la lumière de ces calculs concernant les conséquences et les coûts, sur la base de quels critères peut-on classer ces alternatives ?*
- Comment les expériences des décisions ou des politiques déjà mises en œuvre seront utilisées pour réévaluer les objectifs et les moyens adoptés ?*

Approches théoriques de l'évaluation

E. VEDUNG (2010) : La notion de vagues de l'évaluation

I - La vague scientifique (le modèle d'ingénierie de l'intervention publique)

- Plus d'interaction entre les centres de décision des politiques et la communauté scientifique de l'évaluation.
- Déléguer le processus d'évaluation à des chercheurs académiques.
- Les résultats de l'évaluation sont communiqués aux décideurs pour mettre en place la politique publique.
- Premières tentatives d'introduction de l'évaluation basée sur les preuves.



L'évaluation est donc un outil scientifique neutre et objectif, puisqu'elle permet de déterminer la solution la plus efficace, sans intervenir dans le processus d'identification du problème ou de fixation des objectifs

Approches théoriques de l'évaluation

E. VEDUNG (2010) : La notion de vagues de l'évaluation

II - La vague orientée vers le dialogue

Années 70-80 → La prise en compte des intervenants commence à prendre de l'ampleur

« l'évaluation n'est plus le souci des hommes politiques ou des managers publics »



La réalité est une construction sociale qui dépend des individus. Cela signifie que l'évaluation n'est que le résultat de l'interaction entre le spécialiste (évaluateur) et l'objet de l'évaluation

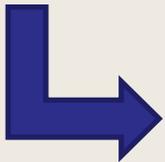
Approches théoriques de l'évaluation

E. VEDUNG (2010) : La notion de vagues de l'évaluation

III - La vague dite néolibérale

La décentralisation, la déréglementation, la privatisation, la société civile et en particulier l'orientation-client.

Développement des outils du nouveau management public qui préconisent la gestion par les résultats plutôt que d'insister seulement sur les procédures et les processus.



L'évaluation est devenue un bloc important dans le cycle des politiques publiques, constitué de trois grands blocs (élaboration, mise en œuvre, et évaluation).

Approches théoriques de l'évaluation

E. VEDUNG (2010) : La notion de vagues de l'évaluation

IV - La vague basée sur les preuves (années 90-00)

L'évaluation est intégrée d'une manière systématique à partir des expériences et des leçons fondées sur les preuves (*evidence based evaluation*).

« Cas des programmes de développement internationaux »



Les preuves (*evidence*) sont classées selon leur capacité à produire une information sûre des effets de l'intervention. La tâche de l'évaluation est, donc, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les moyens de la politique publique dans un domaine donné.

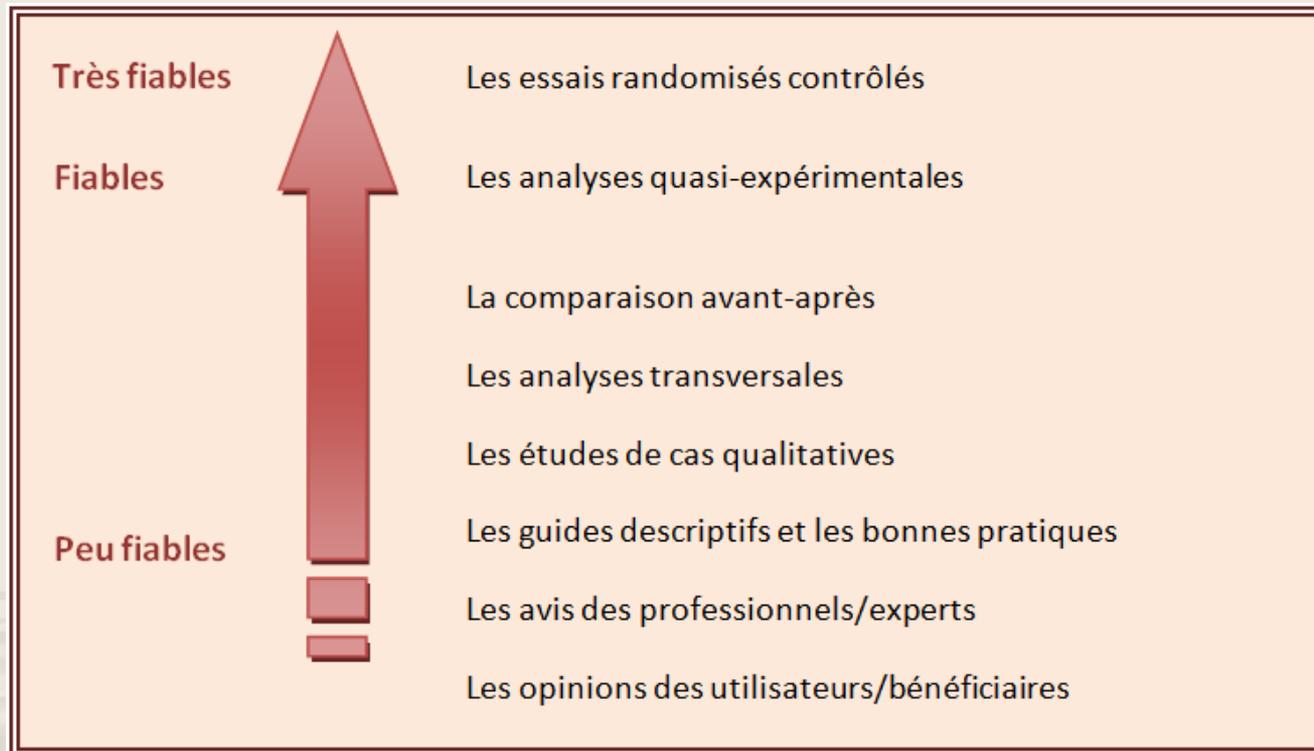
Les résultats des évaluations sont considérés comme des preuves pouvant servir aux futures politiques, mais aussi comme base de recherche lorsqu'il s'agit de domaines non encore exploités

Approches théoriques de l'évaluation

E. VEDUNG (2010) : La notion de vagues de l'évaluation

IV - La vague basée sur les preuves (années 90-00)

La hiérarchie des méthodes d'évaluation selon leurs preuves



Cadre conceptuel de l'évaluation

Origines des auteurs (disciplines) → Diversité des conceptions

Définitions d'ordre générale

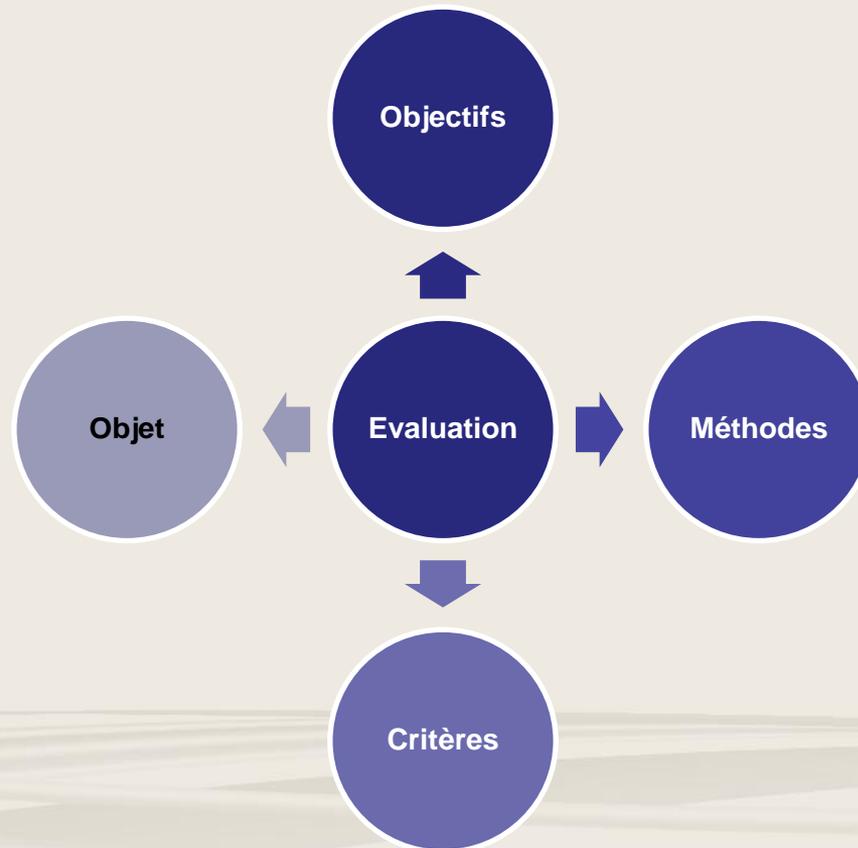
Le terme « évaluation » est utilisé pour désigner une activité de juger, mesurer, comprendre et apprécier les effets d'une politique ou d'un programme public, ses processus et ses composantes en général

Définitions spécifiques

- Universitaires/chercheurs
- Praticiens
- Spécialistes
- Gestionnaires
- Institutions internationales...

Cadre conceptuel de l'évaluation

Catégories de définition



Cadre conceptuel de l'évaluation

Une activité de jugement professionnel qui consiste en la collecte et l'analyse des données ou des informations qualitatives dans le but d'assister et d'aider les décideurs publics.

Une activité qui cherche à déterminer si les objectifs ont été atteints.



les objectifs peuvent être parfois mal définis, non axés sur les besoins réels des bénéficiaires, dysfonctionnels ou corrompus.

D-L. STUFFLEBEAM et A-J. SHINKFIELD

La production systématique ou méthodique d'un jugement de valeur et l'appréciation du mérite de l'action publique.

E. CHELIMSKY

L'application des méthodes de recherche systématique pour apprécier et juger la conception de la politique, sa mise en œuvre et son efficacité

Cadre conceptuel de l'évaluation

Le Conseil Scientifique de l'Evaluation français définit l'évaluation par rapport à trois principales missions :

- Mesurer ou apprécier le plus objectivement possible les effets d'une politique publique sur la société ;
- Comprendre le processus de mise en œuvre et d'obtention de ces effets ;
- Aider les commanditaires à porter un jugement de valeur sur la politique évaluée.



Si l'évaluation est avant tout un acte technique visant à rendre compte de la faisabilité, l'efficacité et l'efficience d'une politique, elle est aussi un acte éminemment politique car elle interroge les valeurs, la pertinence et la cohérence de la politique concernée, ainsi que la place des citoyens/usagers et des divers acteurs dans l'action publique.

Cadre conceptuel de l'évaluation

L'acceptation de ce que peut revêtir l'activité évaluative pour les politiques publiques, met l'accent sur son inscription dans un système global de bonne gouvernance et sur ses principales missions d'analyse, de jugement et d'appréciation de l'action publique sous ses multiples dimensions

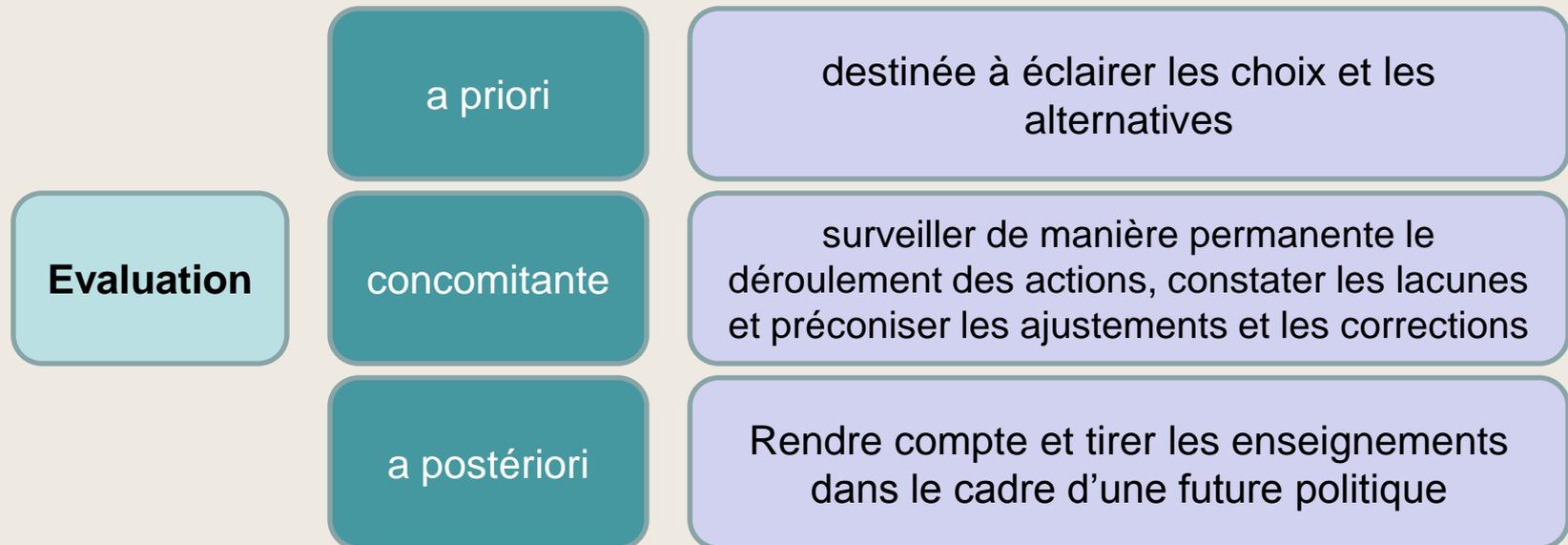


DIVERSES FINALITÉS

Reddition des comptes

Aide à la décision

Typologies de l'évaluation



M. SCRIVEN :

- L'évaluation formative : cherche à améliorer les fonctions d'un programme, clarifier ses objectifs et développer le feedback.
- L'évaluation récapitulative : formuler une opinion globale sur celle-ci, s'interroger sur l'impact de la politique publique.

Typologies de l'évaluation

L'évaluation basée sur les preuves

Permet de fournir des analyses empiriques pour démontrer l'utilité et l'efficacité d'une intervention publique, mais surtout que les effets ou les changements observés sont le résultat de cette intervention.



Construire des politiques et programmes démontrés

L'évaluation basée sur la théorie

Tire sa force de l'existence de théories fondées et approuvées sur le fonctionnement et les effets d'une politique dans un domaine donné, et qui constitueront les bases de l'évaluation en testant le respect des relations de causalité entre ses éléments.



permet donc de valider la théorie à travers l'analyse empirique

L'évaluation des politiques publiques

Différences entre l'évaluation et les autres pratiques similaires

Pratiques	Contrôles	Audit	Contrôle de gestion	Evaluation
Mode opératoire	Ponctuel	Ponctuel	Permanent	Ponctuel
Questions	Régularité Conformité	Performance (efficacité, efficience, pertinence)	Performance (efficacité, efficience, pertinence)	Performance Cohérence Processus Causalité
Utilisateurs	Administration	Organismes de tutelle Parlement Usagers	Direction	Parlement Exécutif Citoyens
Finalités	Sanction	Explication Amélioration	Pilotage	Connaissance Apprentissage Changement

Fonctions de l'évaluation

→ L'évaluation est avant tout un outil d'analyse des politiques publiques

L'intérêt de l'évaluation dépasse la simple analyse de l'efficacité et de l'efficacé d'une politique pour y ajouter la recherche d'explications concernant les succès et les échecs observés dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique, ainsi que l'identification des liens de causalité entre les mesures adoptées et les effets obtenus

→ L'évaluation comme moyen de légitimation de l'action publique

Il s'agit de concevoir l'évaluation comme une démarche collective au service de l'ensemble des acteurs mobilisés dans la politique considérée. Le rôle de l'évaluation ne peut être réduit à un simple exercice de vérification entre objectifs et résultats, permettant de justifier ou de produire des énoncés scientifiques, mais il s'agit d'un système cherchant à construire et à stabiliser des espaces publics de débat, dans lesquels pourra se préciser, s'ajuster et finalement se juger l'action publique

Fonctions de l'évaluation

→ L'évaluation comme outil d'information et de connaissance

Une forme nouvelle d'« intelligence » de l'action publique qui conditionne la recherche de modes de connaissances des politiques publiques plus appropriés que les approches administratives classiques issues des techniques de pilotage et de contrôle de l'action.

Conception pluraliste des fonctions de l'évaluation



Ayant pour objet d'éviter le double piège d'un enfermement techniciste et d'une définition trop axiologique, et donc de trouver un compromis entre les nécessités techniques et les exigences politiques.

Dispositifs d'évaluation

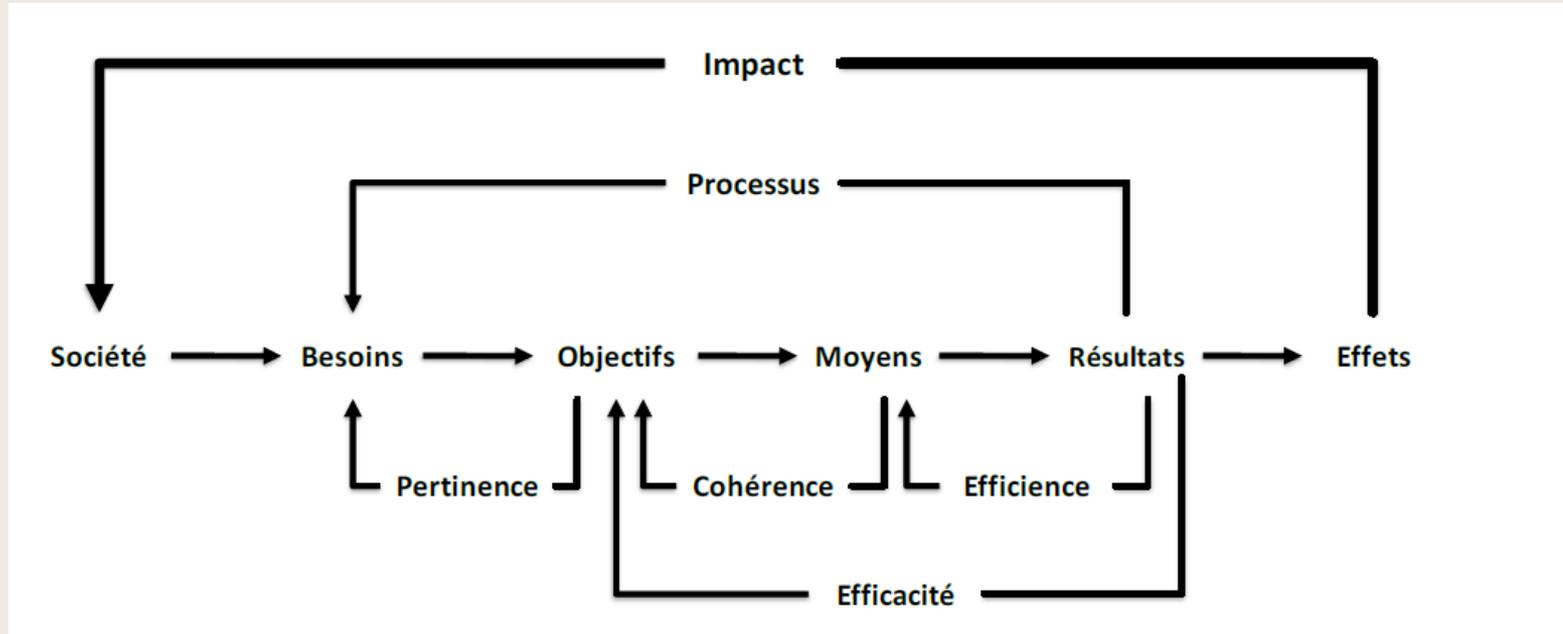
Dispositifs internes

- Évaluateurs ayant déjà une connaissance approfondie des rouages de la politique en question.
- Considérée comme une forme d'autoévaluation.
- Moins coûteuse.
- Favorise le développement de la culture évaluative au sein de l'administration publique et assure l'appropriation de sa démarche par les agents et les responsables administratifs.
- **Manque d'impartialité et d'indépendance, qu'il soit réel ou perçu.**

Dispositifs externes

- Parlement, observatoires, cours des comptes, inspections générales, organismes non étatiques, cabinets spécialisés, chercheurs, universitaires ...
- S'assurer que l'évaluation est menée dans des conditions de transparence, d'indépendance et d'impartialité.

Critères/Modèles d'évaluation



L'évaluation de l'efficacité

- L'appréciation des réalisations ou des produits immédiats
- Mesurer le degré de réalisation des objectifs

Les objectifs doivent être exprimés d'une manière claire (notamment quantifiables) → choix des indicateurs !

L'évaluation de l'efficience

« value for money »

Quelques préalables pour réussir l'évaluation de l'efficience : systèmes d'information (dépenses, nombre d'heures de travail, main d'œuvre, ressources mobilisées...) + contrôle de gestion.

→ Les analyses **coûts-avantages** et **coût-efficacité**

L'évaluation de l'efficience

Analyse coût-efficacité

- Les coûts peuvent intégrer des dépenses directes comme ils peuvent intégrer d'autres dépenses qui sont liées indirectement à la politique.
- L'efficacité concerne les résultats directs de l'intervention publique ou les extrants. Elle peut être appliquée également aux effets ou impact de la politique.

L'analyse coût-efficacité identifie l'unité permettant de mesurer les résultats ou les effets de l'action publique (par exemple : le nombre de bénéficiaires d'une aide sociale, le nombre de dossiers traités dans une administration, ou encore la quantité en tonnes des déchets réduite dans une commune). Les coûts, quant à eux, sont exprimés en unités monétaires (en dirhams par exemple).

$$\text{Ratio Coût-efficacité} = \frac{\text{Coût Total}}{\text{Nombre d'Unités d'Extrants}}$$

$$RCEA = \frac{C_n - C_e}{E_n - E_e}$$

L'évaluation de l'efficience

Analyse coûts-avantages

Apprécier l'avantage ou le désavantage financier de la politique publique.

Estimer la valeur des avantages / inconvénients de la politique publique.

Reste difficile à appliquer :

- complexité des politiques publiques, surtout dans le domaine social.
- convertir des effets non monétaires ou difficilement mesurables en unités monétaires.

L'évaluation de la pertinence

La pertinence renvoie à la capacité des objectifs d'une politique ou d'une action publique à satisfaire les besoins de la société

Politique
pertinente



si ses objectifs et sa « théorie d'action » sont adaptés à la nature des problèmes de la société qu'elle est censée résoudre ou prendre en charge

Evaluation de la pertinence : l'analyse de la correspondance des objectifs aux besoins des bénéficiaires, ainsi que de la conformité des actions ou des mesures adoptées avec les orientations et les politiques qui touchent aux mêmes domaines de la politique en question

L'évaluation de la cohérence

Cohérence interne

Evaluer si les éléments du système d'une politique publique (la dimension des objectifs et celle des moyens), composé principalement des objectifs, des dispositifs réglementaires et organisationnels, des moyens humains et financiers, forment-ils un système cohérent

Cohérence externe

Evaluer si la politique en question ne se trouve pas en contradiction avec d'autres politiques publiques, ou avec les grandes orientations du pays.

L'évaluation de l'impact

L'appréciation de l'impact réel des actions entreprises en analysant l'effet social global des mesures entreprises et en incluant souvent l'analyse des effets non explicitement visés par la politique sur la population cible



Confirmer les liens de causalité entre les effets observés et la politique publique



Traduire en termes opérationnels, rationnels et hiérarchisés les objectifs de la politique, et d'être en mesure d'estimer d'une manière correcte et explicite les effets des actions mises en œuvre.

L'évaluation des politiques publiques

Démarche de l'évaluation des politiques publiques

Comprendre

Mesurer

Analyser

Interpréter

Conception

- Objet
- Objectifs
- Question (s) de l'évaluation
- Designs
- Méthodes de collecte des données
- Ressources à mobiliser
- Délais...

Réalisation

- Collecte des données
- Analyse
- Recadrage...

Restitution

- Résultats
- Interprétation
- Conclusions
- Recommandations
- Livrables ...

Démarche de l'évaluation des politiques publiques

Déclenchement

- Manifestation du désir, volonté
- Obligation juridique
- Clauses d'évaluation
- Apparition de problèmes sérieux
- Contestations de la société civile

Faisabilité de l'évaluation : faisabilité technique et politique

- S'assurer que l'évaluation peut être conduite sans problèmes ou contraintes majeurs : une politique dont les objectifs stratégiques sont mal définis avec des objectifs opérationnels imprécis est sans doute difficilement évaluable.
- Apprécier le degré d'adhésion des différents intervenants de la politique évaluée et de l'absence de facteurs de risques de tensions ou de conflits

Thèmes de recherche

1. Pratiques d'évaluation dans les institutions internationales (Banque Mondiale, PNUD...).
2. Méthodes et outils d'évaluation de l'efficacité et de l'efficience des politiques publiques (avec étude de cas).
3. Méthodes et outils d'évaluation de l'impact des politiques publiques (avec étude de cas).
4. Evaluation des politiques sectorielles sociales au Maroc : politiques de la santé, l'éducation, l'habitat... (avec étude de cas)
5. Evaluation des politiques économiques au Maroc : politique commerciale, attractivité territoriale... (avec étude de cas)
6. Evaluation des politiques du développement humain : cas de l'INDH.
7. Evaluation des politiques publiques au Maroc : état des lieux et perspectives.
8. Institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques : étude comparée entre pays développés et pays en développement (notamment au Maroc).
9. Approches et méthodes d'évaluation des plans d'action communaux.